

# RÃ©gion de Kingston : Lâ€™Ontario appuie des mesures pour protÃ©ger lâ€™eau potable

Dossier de<br /> la rÃ©action de H2o  
December 2014

## L'Ontario

a approuvÃ© le plan de protection des sources de Cataraqui qui vise Ã mieux protÃ©ger l'eau potable de la rÃ©gion, de la source au robinet. Â‰aborÃ© par le comitÃ© de protection des sources de Cataraqui, qui est composÃ© de partenaires municipaux et communautaires, le plan entrera en vigueur le 1er avril 2015.

## Les plans de protection des sources

visent Ã garantir la qualitÃ© de l'eau des lacs, des riviÃ“res et des autres sources d'eau souterraine qui alimentent les rÃ©seaux d'eau potable municipaux. Ces plans dÃ©terminent les mesures Ã prendre pour Â©liminer, gÃ©rer ou rÃ©duire les risques qui pÃªsent sur les sources d'eau potable. Les mesures prÃ©vues dans le plan permettront de : dresser des plans de gestion du risque pour la manutention et l'entreposage des pesticides, de l'engrais, du carburant et du fumier ; fournir aux rÃ©sidents de l'information sur le fonctionnement adÃ©quat, l'inspection et l'entretien des fosses septiques ; inspecter rÃ©guliÃ“rement les cuves d'entreposage d'eaux usÃ©es ; fabriquer et poser des panneaux routiers indiquant les zones de protection de l'eau potable.

## La zone de

protection des sources de Cataraqui, situÃ©e dans l'est du lac Ontario et le haut du Saint-Laurent, couvre environ 3 200 kilomÃ“tres carrÃ©s. La rÃ©gion, qui recense 210 000 habitants rÃ©partis entre 15 municipalitÃ©s, compte 12 rÃ©seaux d'eau potable rÃ©sidentiels municipaux, dont trois sont alimentÃ©s par des eaux souterraines, comme une aquifÃ“re, et neuf par de l'eau de surface, comme le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent et le lac Sydenham.

La Loi sur l'eau saine a instaurÃ© 19 comitÃ©s locaux en Ontario. Chaque comitÃ© a Â‰aborÃ© un plan de protection des sources fondÃ© sur des donnÃ©es scientifiques pour Â©viter que les rÃ©seaux d'eau potable municipaux ne soient contaminÃ©s par des polluants. En octobre, deux autres plans de protection des sources avaient Â©tÃ© approuvÃ©s : d'une part celui des sources de Trent Conservation Coalition (qui entrera en vigueur le 1er janvier 2015) et, d'autre part, le plan de plan de protection des sources de Raisin-South Nation, devant entrer en vigueur le 1er avril 2015.

Ontario Environnement - 27-11-2014